DIOCESE DE OUAHIGOUYA
CENTRE DIOCESAIN DE COMMUNICATION
NOTRE DAME DU SAHEL
BP 33 Ouahigouya - Tél. 24 55 07 29 – 70 06 38 72
N° IFU : 00027870X
E-mail : cdcrnds@gmail.com

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - OUVERT

Émis le : *26 Février 2024*

Pour l'achat de kits d'installation au profit des jeunes apprenants du projet Multi secteur

Appel d'Offres No : 2024-002/CDC-RNDS/PROJET MULTI SECTEUR

Source de financement : UNICEF

Février 2024

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet

Le Centre Diocésain de Communication (CDC) de Ouahigouya lance un avis d'appel d'offre pour la sélection de fournisseurs en vue d'assurer la fourniture de kits d'installation au profit de 345 jeunes apprenants dans le cadre du projet Multi secteur mis en œuvre dans la région de la Boucle du Mouhoun.

2. Allotissement

Le matériel sera acquis en un seul lot de dix kits dont les compositions sont définies dans le tableau en annexe.

3. Consultation et achat des dossiers

Le dossier complet de l'appel d'offre, rédigé en langue française peut être obtenu au siège de CDC Ouahigouya sis au secteur N°1 dans l'enceinte de la Radio Notre Dame du Sahel, ou au niveau du bureau local de Dédougou à la cité des forces (tel 20 52 21 22), moyennant la somme **de dix mille (10 000) F CFA non remboursable**.

4. Participation

Le présent appel d'offre est ouvert aux entreprises régulièrement installées au Burkina Faso et évoluant dans le domaine du commerce général et divers. Chaque entreprise devra faire une proposition qui prend en compte tous les kits. Pour ce faire, se référer aux caractéristiques dans le cahier de prescription technique en annexe.

5. Pièces administratives

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives à jour ci-dessous exigées :

- Une copie légalisée des documents de reconnaissance officielle (RCCM, IFU, …) ;
- Le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CTP) paraphé, signé et précédé de la mention « lu et approuvée » du soumissionnaire ;
- Une liste des marchés ou commandes (au moins 4) similaires déjà exécutés au cours des deux (02) dernières années (joindre les pièces justificatives. Un marché similaire avec une ONG humanitaire serait un atout) ;
- La lettre de soumission ;
- Une copie du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

N.B : Le dossier de soumission devra comporter seulement deux offres (une offre technique et une offre financière).

6. Date/dépôt des offres et ouverture des plis

Les dossiers présentés en un (1) original et deux (02) copies doivent être déposés sous plis fermés et anonymes au Secrétariat du CDC ou au niveau du bureau local de Dédougou au plus tard le **07 Mars 2024 à 9h00.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour conjointement dans les salles du CDC dans les deux localités à partir de 9H30 en présence des soumissionnaires qui désirent y participer.

7. Délai de livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé par le fournisseur, mais en aucun cas ce dernier ne saurait dépasser **Sept (07) jour** à partir de la date de notification.

8. Délai d'engagement

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Renseignements

Pour toute information complémentaire, contacter nous aux adresses ci-dessous :

- **Contacts : 24 55 07 29 ou 20 52 21 22 ou 71 63 60 31**
- **E-mail : cdcrnds@gmail.com ou aristide.kouraogo@cdc-ohg.org**

10. Réserves

Le Centre Diocésain de Communication de Ouahigouya se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offre.

Fait à Ouahigouya, le 26 Février 2024

Le directeur du CDC

Abbé Raoul KONSEIMBO

II. INSTRUCTIONS A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Participation

Le présent appel d'offre est ouvert aux entreprises régulièrement installées au Burkina Faso et évoluant dans le domaine du commerce général et divers.

2. Consultation et achat des dossiers

Le dossier complet de l'appel d'offre, rédigé en langue française peut être obtenu au siège de CDC Ouahigouya sis au secteur N°1 dans l'enceinte de la Radio Notre Dame du Sahel, ou au niveau du bureau local de Dédougou à la cité des forces (tel 20 52 21 22), moyennant la somme **de dix mille (10 000) F CFA non remboursable**, **jusqu'au 06 Mars 2024 de 8H00 à 12H30 et de 13H00 à 16H00.**

3. Préparation des offres

Il est fait obligation d'utiliser les spécifications techniques fournis par le CDC et de se conformer strictement aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sous peine de nullité de l'offre.

La fiche de spécification technique des besoins qui est à la base de toute offre, sera considérée comme un élément de l'offre et comme faisant partie intégrante du marché. Chacune des pages de ces documents sera paraphée, signée et précédée de la mention « lu et approuvée » du soumissionnaire.

NB : Les ratures ou autres modifications apportées aux offres, doivent être expliquées ou signalées au-dessus de la signature du soumissionnaire.

4. Présentations des plis

Les offres (administrative et financière) seront rédigées en langue française, mise dans **deux (2) enveloppes séparées et cachetées** portant la mention **« offre financière »** et **« offre technique »**; l'ensemble de ces deux (2) enveloppes sera inséré dans une troisième enveloppe anonyme sur laquelle il aura été clairement porté le numéro de l'appel d'offre à l'adresse suivante : ***« A Monsieur le Directeur du Centre Diocésain de communication / Appel d'offres N°2024-002/CDC-RNDS».***

5. Documents constitutifs de l'offre

Chaque offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

5.1 Offre administrative/ technique

- La lettre de soumission ;
- Une copie légalisée des documents de reconnaissance officielle (RCCM, IFU, …) ;
- Une liste des marchés ou commandes (au moins 4) similaires déjà exécutés au cours des deux (02) dernières années (joindre les pièces justificatives) ;
- La fiche de spécification technique paraphé du soumissionnaire ;
- Les photos du matériel proposé
- Une copie du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

5.2 Offre financière :

Elle comprend les documents suivants :
- La lettre de soumission,
- Le bordereau des prix unitaires du matériel.

N.B :

⇨ **Le dossier de soumission devra comporter deux offres (une offre technique et une offre financière).**

6. Date et dépôt des offres
Les dossiers présentés en un (1) original et deux (02) copies doivent être déposés sous plis fermés et anonymes au Secrétariat du CDC ou au niveau du bureau local de Dédougou au plus tard le **07 Mars 2024 à 9h00.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour conjointement dans les salles du CDC dans les deux localités à partir de 9H30 en présence des soumissionnaires qui désirent y participer.

7. Retrait des offres
Les différentes offres déposées peuvent être retirées, complétées ou corrigées après le dépôt avant la date de clôture des dépôts prévue dans l'avis.
Aucune négligence du soumissionnaire dans l'établissement de l'offre ne peut l'autoriser à la retirer après la date et l'heure limite du dépôt des offres.

8. Validité des offres
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Attribution du marché

9.1. Evaluation des offres
Le montant de l'offre est la somme de tous les montants partiels indiqués directement ou sous forme de pourcentage.
La commission d'évaluation vérifiera les calculs arithmétiques. Pour ce faire :

- S'il y a une discordance entre le prix unitaire marqué dans les devis estimatifs et celui du bordereau des prix unitaires, le prix du bordereau fera foi ;
- S'il y a une discordance entre le prix unitaire en toute lettre et le prix unitaire en chiffre, le prix en chiffre prévaudra,
- Le montant résultant de la multiplication du prix unitaire par la quantité correspondante dans le devis estimatif sera corrigé conformément au paragraphe ci-dessus.

9.2. Méthodologie d'évaluation des offres et Attribution du marché
Les offres seront évaluées sur deux critères à savoir :

La proposition technique
Elle sera notée (Note Technique) sur 40 points et évaluées en utilisant les critères suivants :
- Documents de reconnaissance officiel (RCCM, IFU, Attestation de situation fiscale et attestation de situation cotisante) ……..……...…20 points
- Expérience de l'entreprise dans le domaine …… 40 points
- La fiche de spécification technique paraphé du soumissionnaire …… …05 points
- Le reçu d'achat du dossier d'appel d'offre……05 points

Total : 70 points

La qualification financière
Il sera d'abord procédé à la vérification des montants et à une correction des erreurs éventuelles de calcul sur les bases ci-après :
- S'il y a différence entre le montant en lettre et celui en chiffre ; le montant en chiffre fera foi ;
- S'il y a contradiction entre le prix à la colonne « Total » et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix au « total » corrigé ;

- S'il y a différence entre le prix unitaire figurant au bordereau des prix unitaires et celui figurant au devis estimatif, celui figurant au bordereau fera foi.

A ce niveau, la note maximale de **30 points** sera attribuée à l'offre le moins disant.
Les autres notes financières (NF) seront attribuées comme suit :
NF : 30 X Mn / M ;
Où Mn est le montant de l'offre le moins disant ;
M est le montant de l'offre considérée ;
La note globale NG est la somme de la note technique et financière.
Ces notes seront classées et l'offre ayant la meilleure note (NG) sera l'offre retenue.

Détermination de l'entreprise attributaire
La commission d'attribution élimine les offres non conformes aux conditions du dossier d'appel d'offre et retient l'offre ayant obtenue la meilleure note globale parmi les soumissionnaires éligibles.

10. Droit du CDC sur la validité de l'appel d'offres
Le Centre Diocésain de Communication se réserve le droit d'annuler la procédure d'appel d'offres à tout moment, avant l'attribution du marché.

Notification provisoire
Avant que n'expire le délai de validité des offres, le Centre Diocésain de Communication notifiera au soumissionnaire choisi, par courrier recommandé, ou par E-mail que son offre a été retenue.
La notification provisoire ne constitue en aucun cas la conclusion du marché.

Signature du contrat
La signature du contrat engage les deux parties :
-Pour le Centre Diocésain de Communication : à confier l'exécution de l'appel d'offre au soumissionnaire attributaire.
-Pour le soumissionnaire attributaire : à maintenir son offre et son engagement à exécuter la fourniture et la livraison du matériel.

11. Sanctions des irrégularités imputables aux soumissionnaires
Les inexactitudes délibérées constatées dans les attestations ou justifications contenues dans les offres peuvent entrainer l'exclusion temporaire d'une certaine durée de leurs auteurs de toute participation aux appels d'offres élaborés par les services du Centre Diocésain de Communication.
Sans préjudice des poursuites judiciaires auxquelles ils s'exposent, les soumissionnaires ou attributaires de contrats d'achats, convaincus de corruption, de tentative de corruption ou qui commettent ou favorisent des actes frauduleux à l'égard des agents du Centre Diocésain de Communication chargés des procédures de passation, d'exécution, de contrôle ou de règlement des marchés encourent leur suspension aux commandes du Centre Diocésain de Communication.

12. Recours des soumissionnaires
Les plaintes formulées par les soumissionnaires au cours de la procédure d'attribution des contrats d'achats, sont soumises à l'examen du Centre Diocésain de Communication qui dispose d'un délai maximum de deux (2) semaines à compter de la date de sa saisine.
A défaut d'accord, la partie la plus diligente saisit la juridiction compétente dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de signature du rapport de non-conciliation.

14. Erreurs dans les offres
Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés doivent examiner les différentes instructions relatives au présent Appel d'offre qui sont soumis à leur disposition.
S'ils ne procèdent pas à cet examen, ils supporteront les éventuels risques de leurs carences et ne pourront pas dégager leurs responsabilités en invoquant une erreur dans l'offre.

III. CONDITIONS GENERALES DU CENTRE DIOCESAIN DE COMMUNICATION

A.- DATE DE LIVRAISON
La date de livraison est la date à laquelle le matériel sera réceptionné sur les différents sites de réception définis dans le contrat dans les villes de Dédougou, de Nouna et de Tougan.

B. – CONDITIONS DE PAIEMENT
1-Les conditions de paiement seront définies dans le contrat ou marché en accord avec les deux parties.

2- Le paiement de la facture définitive relative à la fourniture du matériel sera effectué conformément aux conditions de paiement et en considération des rabais éventuels indiqués dans la lettre de commande ou contrat.

3- Le CDC doit disposer, après livraison du matériel, d'un délai raisonnable pour inspecter et refuser le bien non conforme à la lettre de commande.

3-La réception du matériel objet du présent marché se fera en présence du chargé des projets & programmes et/ou de la responsable du bureau local de Dédougou qui vérifieront la conformité des caractéristiques et des quantités du matériel conformément à l'offre du soumissionnaire en présence du/des représentant(s) du soumissionnaire. Tout matériel défectueux ou non conforme sera purement et simplement rejeté par le CDC.

C. RISQUE DE PERTE
Le fournisseur est responsable de tout risque de pertes, de dommages ou de dégâts relatifs au matériel jusqu'à l'accomplissement de la livraison conformément aux conditions de la lettre de commande ou du contrat.

D. CONFORMITE DU MATERIEL
Le fournisseur est seul responsable du respect, par lui-même et ses sous-traitants, de toutes les obligations résultantes de la lettre de commande/contrat.

E. PROPRIETE INDUSTRIELLE
Le fournisseur garantit que l'utilisation du matériel proposé dans la lettre de commande/contrat pour le CDC ne viole aucun brevet.

En outre, le prestataire doit, indemniser et dédommager le Centre Diocésain de Communication de toute action en justice ou demande introduite contre lui concernant des infractions prétendues d'un brevet, d'une conception, d'une marque déposée ou d'une marque de fabrique relative au contrat et les défendre contre de telles infractions.

F. LES DROITS DU CDC

En cas de manquement du prestataire à ses obligations contractuelles ou lorsqu'il apparait que le fournisseur n'est pas en mesure d'exécuter ses engagements ou qu'il a pris un tel retard que la livraison dans les délais contractuels est manifestement compromise, le Centre Diocésain de Communication aura la faculté, après avoir lui accordé un délai raisonnable, d'exercer le et/ou les droits suivants :

1. Se procurer tout ou partie du matériel auprès d'un autre fournisseur, dans quel cas le Centre Diocésain de Communication pourra prétendre au remboursement de tout coût supplémentaire auprès du fournisseur défaillant.

2. Refuser d'accepter la livraison de tout ou partie du matériel non conforme à l'appel d'offres.

3. Prononcer la résiliation de plein droit du contrat sans aucune formalité ni indemnité à charge.

4. Appliquer une pénalité de retard d'exécuter de 1/1000-ème du montant total du marché par jour calendaire.

G. CESSION ET INSOLVABILITE

1. Le contrat qui sera signé ne pourra être ni cédé, ni sous-traité par le fournisseur, en tout ou partie, sans l'accord préalable écrit du CDC, laissé à sa discrétion.

2. Dans l'hypothèse où le fournisseur se trouvera en état de cessation de paiement, en règlement judiciaire ou en liquidation de biens, le Centre Diocésain de Communication pourra résilier le contrat par lettre recommandée.

H. UTILISATION DU NOM ET DU SIGLE DU CDC

Le fournisseur ou toute entreprise qui est apparenté n'acquiert pas de par le contrat qui lui a été passé, le droit d'utiliser directement ou indirectement le nom du Centre Diocésain de Communication (y compris d'y faire quelque référence que ce soit dans une quelconque brochure, publicité, notice) que ce soit seul, ou en conjonction avec, ou comme partie de tout autre nom ou sigle.

I. CONFIDENTIALITE

Le fournisseur s'engage à garder strictement confidentielle toute information qu'il aura reçue du Centre Diocésain de Communication à l'occasion, soit du contrat conclu, soit des consultations préalables, informations techniques ou commerciales, verbales ou écrites.

J. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige survenant à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du bon de commande ou contrat, doit, à moins qu'une solution ne soit trouvée par négociation directe, être traité selon les règles d'arbitrage en vigueur. Au Burkina Faso toute sentence arbitrale rendue dans une telle affaire d'arbitrage oblige les parties du contrat et constitue le règlement définitif d'un litige.

ANNEXES

CAHIER DE PRESCRIPTION TECHNIQUE

Le présent cahier de prescription définit les critères de choix et précise les caractéristiques du matériel à acquérir :

CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

KIT N°1 : TEINTURE KOKODONDA				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Demi barrique (Chauffer l'eau)	Nombre	01	Standard
2	Seau en plastique grand format	Nombre	01	20 litres
3	Seau en plastique petit format	Nombre	01	15 litres
4	Bouilloire	Nombre	02	Standard
5	Gan en plastique	Nombre	02	Standard
6	Bassine	Nombre	02	50 litres
7	Bidon de 20 litres	Nombre	02	Bidons d'huile vides recyclés
8	Bâche plastique pour l'étalage	Mètre	06m	Bâche noir
9	Colorant (Gala divent)	Nombre	U	Standard
10	Soudre (Gemme)	Nombre	U	Standard
11	Poudre blanc	Nombre	U	Standard
12	Gomi	Nombre	U	Standard
13	Savon en poudre	Kg	U	1 kg
14	Tissu	Mètre	20m	Standard
15	Gaz faitout	Nombre	1	Standard

KIT N°2 : DEMARRAGE D'ELEVAGE DE CAPRINS				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Mâle reproducteur	Nombre	01	En âge de procréer
2	Femelles reproductrices	Nombre	01	En âge de mise bas
3	Soins Vétérinaires	Nombre	01	*A l'arrivée* ATB+OP+Vitamine anti-stress
4		Nombre	02	*1 semaine /* Diminizène + Pasto
5		Nombre	02	*3ème semaine après la première* semaine Isométamidium + Ivermetine
6	Mangeoires	Nombre	01	Bassine de 15 litres
7	Abreuvoirs	Nombre	01	Bassine de 15 litres
8	Tourteau de coton	Nombre	01	Sac de 50 kg
9	Son de mais	Nombre	01	Sac de 50kg

KIT N°3 : PRODUCTION DE PAVE				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Petites moules	Nombre	25	Correspondant à 1m2
2	Grandes moules	Nombre	11	Correspondant à 1m2
3	Brouette	Nombre	01	Industriel
4	Pelle	Nombre	02	Standard
5	Truelle	Nombre	02	Grand seau plastic de 100 litres
7	Seaux	Nombre	02	En fer de 10 litres

KIT N°4 : COIFFURE FEMME				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Lave tête	Nombre	01	Contenant en plastique et le support en fer
2	Séchoir	Nombre	01	En fer
3	Brosse	Nombre	01	En plastique
4	Ensemble peigne	Paquet	01	Plastique
5	Miroir	Nombre	01	Moyen
6	Fer à lisser	Nombre	01	En fer
7	Ensemble ciseau	Paquet	01	Une douzaine
8	Bassine	Nombre	01	En pastique
9	Chaise rembourrée	Nombre	01	En fer avec coussin (Chaise de bureau)
10	Table de travail	Nombre	01	En bois (1mx0,5m)

KIT N°5 : PATISSERIE				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Mini four	Nombre	01	A charbon
2	Saladier en fer	Nombre	01	Marque 555
3	Fouet	Nombre	01	En fer
4	Gobelet gradué	Nombre	01	De 1 litre
5	Saladier plastique	Nombre	01	En plastique
6	Rouleau Pâtisser	Nombre	01	En bois
7	Moule	Nombre	01	Ensemble en silicone
8	Emporte Pièce	Nombre	01	En fer
9	Tapis Pâtisser	Nombre	01	En plastique
10	Poêle	Nombre	01	En fer fabrication traditionnelle
11	Passoire	Nombre	01	En aluminium
12	Une louche	Nombre	01	Standard

KIT N°6 : MECANIQUE 2 ET 3 ROUES				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Caisse à outil	Nombre	01	Caisse complète des clés.
2	Clé de 8 à 22	Nombre	01	
3	Tournevis crixtif	Nombre	01	
4	Marteau	Nombre	01	
5	Clé de 8 à 32	Nombre	01	
6	Tournevis complet	Nombre	01	
7	Pince Universel	Nombre	01	
8	Pince Multiprise	Nombre	01	
9	Allain complet	Nombre	01	
10	Pince à étau	Nombre	01	

KIT N°7 : ENERGIE RENOUVELABLE				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Trousse à tournevis magnétiques et précisions	Nombre	01	Magnétique et prévision
2	Lot de pinces	Nombre	01	Moyen 1 paquet
3	Multimètre numérique	Nombre	01	Numérique
4	Mètre Ruban	Nombre	01	Ruban en fer
5	Fer à Souder	Nombre	01	En fer

KIT N°8 : CARRELAGE				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Carrelette	Nombre	01	En fer
2	Brouette	Nombre	01	Fabrication artisanal
3	Règle métallique	Nombre	01	En aluminium
4	Niveau à bulle d'air	Nombre	01	En ciment avec bulle d'air
5	Pelle	Nombre	01	En fer
6	Truelle 20	Nombre	01	En fer

KIT N°9 : COUPE COUTURE				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Machine à coudre avec table	Nombre	01	Modèle standard
2	Ciseaux	Paire	01	Moyen standard
3	Boite à aiguilles	Boîte	01	Standard
4	Fil à coudre (rouleaux de différentes couleurs)	Rouleau	05	Standard
5	Fer à repasser	Nombre	01	A charbon

KIT N°10 : PRODUCTION DE JUS / agroalimentaire				
N°	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Caractéristiques**
1	Plats pasteurisateur	Nombre	01	Casserole marque 555 de 40 litres
2	Balance	Nombre	01	Numérique
3	Thermomètre industriel	Nombre	01	Industriel
4	Fourneau à charbon et au bois	Nombre	01	Artisanal
5	Futs pour stockage de l'eau et mélange des jus	Nombre	01	Grand seau plastic de 100 litres
6	Bassines	Nombre	01	Marque 555 de 40 littres
7	Seaux	Nombre	01	En plastic de 15 litres
8	Tamis	Nombre	02	De grande taille et de taille moyenne
9	Fouet en fer	Nombre	01	Standard
10	Gobelet gradué	Nombre	01	En plastique

Pour le Centre Diocésain de communication

Abbé Raoul KONSEIMBO
Directeur

MODELE DE SOUMISSION

A…….
(Nom et adresse du fournisseur)

Messieurs,
Après avoir examiné le dossier de l'Appel d'offres pour l'acquisition de kits d'installation au profit des apprenants dans le cadre du projet Multi secteur dont nous accusons ici officiellement réception, nous soussignés……, offrons de fournir le matériel conformément au dossier d'appel d'offres, et pour la somme de …… F CFA ou autres montants énumérés au Bordereau des prix ci-joints et qui fait partie de la présente soumission.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir le matériel dans un délai de ……jours et ce, à compter du lendemain de la date que vous porterez sur votre ordre de service de commencer la livraison.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des plis; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente soumission, complétée par votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Il est entendu que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la moins-disant ni aucune des offres que vous recevrez.

Le fournisseur se libérera des sommes dues au titre de ce marché en faisant créditer notre compte n°……ouvert à ……au nom de……

(Lieu et date)

Signature
(Titre)

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Nom du soumissionnaire : ……

N° d'ordre	Désignation	Quantité	P. Unitaire HT Frs CFA	P. Total HT en Frs CFA
1				
2				
3				
4				
5				
TOTAL (en lettre)				En chiffre